Satellifax
Le premier quotidien de l'audiovisuel
N° 4452 – Mercredi 25 février 2015

CONFIDENTIEL 1
▪ **Lydia Kali / TéléParis / Outside Films / Ardis :** création de la société de distribution #Edith Paris
A LA UNE 2
▪ **Ficam / Tournage fiction TV 2014 :** hausse de l'activité de 4 % mais des contrastes selon les formats
INSTITUTIONNEL 3
▪ **Attentats / Traitement médiatique :** France 24 et RFI déposent un recours gracieux contre le CSA
▪ **France TV :** Alexandre Michelin, dg de MSN Microsoft, candidat à la présidence
▪ **D8 / D17 :** le CSA approuve les engagements limitant la capacité conjointe d'acquisition de films français
ENTREPRISES ET MARCHES 4
▪ **Téléviseur connecté :** 8 % des Français prêts à acheter sous douze mois, selon Harris Interactive
PRODUCTION 4
▪ **G-B / ITV / Kudos :** une saison 3 pour *Broadchurch*
RADIO 5
▪ **Radio France :** Mathieu Gallet précise certaines pistes d'économies
VIDEO, VIDEO A LA DEMANDE 6
▪ **Netflix :** lancement en Russie prévu d'ici deux ans
▪ **Allemagne / VOD :** Amazon Prime Instant Video domine le marché avec 33,2 % pdm
INTERNET 6
▪ **Allzic Radio :** deux nouvelles webradios
DROITS SPORTIFS 6
▪ **OL Groupe :** recul des droits TV et marketing de 15 % à 22,9 M€ au premier semestre
INTERNATIONAL 7
▪ **E-U :** la FCC doit adopter jeudi les règles garantissant la neutralité du Net
NOMINATIONS 7
PROGRAMMES 7
▪ **France Ô / Little Big Prod :** appel à candidatures pour la saison 2 de *Faites danser le monde*
▪ **France 2 / Cinétévé :** *Les témoins* dans la case du mercredi dès le 18 mars
▪ **M6 / Banijay :** *Recherche dans l'intérêt des familles* lancé le 18 mars en prime time
▪ **TMC :** diffusion en direct de la pièce *Hibernatus* avec Jean-Luc Reichmann et Ingrid Chauvin le 18 mars
▪ **W9 :** *Marvel, les agents du S.H.I.E.L.D.*, à partir du 18 mars, en inédit en clair
▪ **W9 :** le 1er épisode des *Marseillais en Thaïlande* en avant-première sur 6play
▪ **NRJ 12 / Be-Media :** après le bac, *Les people retournent à l'école*, le 19 mars
AUDIENCES 9
▪ **Paris Première :** succès d'audience pour La revue de presse
▪ **TF1 / Shine France :** pas d'effet de curiosité pour *Mon salon de coiffure est en péril*
IL Y A 5 ANS DANS SATELLIFAX 10
CLIN D'ŒIL 10
REVUE DE PRESSE 12

NOUVEAU, ET POUR TOUS LES ABONNÉS
LIVE
Les infos *Satellifax* du lendemain
en avant-première tout au long de la journée
Satellifax, le premier quotidien de l'audiovisuel
Renseignez-vous : abonnements@satellifax.com

Confidentiel

Lydia Kali / TéléParis / Outside Films / Ardis : création de la société de distribution #Edith Paris

Selon nos informations, **Lydia Kali** (ex-Upside Distribution), associée à **TéléParis** (**Stéphane Simon**), **Outside Films** (**Gilles de Maistre**, Stéphane Simon) et **Ardis** (**Thierry Ardisson**), vient de créer sa société de distribution, **#Edith Paris**, dont elle est la première actionnaire. L'entreprise, qui bénéficie d'un **droit de premier regard** sur les productions de ses partenaires, est également **ouverte** à des **producteurs tiers**. #Edith Paris, qui se concentre pour l'instant sur le **documentaire**, le **factual entertainment** et les **formats** avec un regard spécifique sur le numérique (dispositifs complémentaires ou créations), se positionne comme un « **concept store** » : l'entreprise se veut sélective, avec peu de projets sur lesquels elle travaille très en amont.

Lydia Kali, qui a quitté Upside Distribution (Havas) en septembre dernier après quatre ans dans l'entreprise (notre « Confidentiel » du 30 septembre), a réalisé ses **premières ventes** avec un programme issu du catalogue de TéléParis : le numéro de ***93, rue du faubourg Saint-Honoré*** dans lequel **Thierry Ardisson** recevait **l'équipe de *Charlie Hebdo*** a été diffusé sur **RTL-TVI** en Belgique, **TV5 Québec Canada** et **Planète Canada**. Des discussions sont en cours en Israël, en Italie et en Pologne. ■

Satellimag N°241
Nicolas Lacassagne :
l'ancien cadre de Pink TV est installé au Bénin

Ficam / Tournage fiction TV 2014 : hausse de l'activité de 4 % mais des contrastes selon les formats

Le nombre de semaines de tournage des fictions TV a augmenté de 4 % en 2014 tandis que le volume horaire accuse un recul de 2 %, selon le Baromètre de l'Observatoire Métiers et marchés de la Ficam. Ce repli est dû à l'augmentation historique de 15 % de la part des formats courts dans le volume global de production. A noter également la reprise du 90' de prime time grâce à France Télévisions. Autre fait notable : le taux de délocalisation descend à 7 %, témoignant d'une relocalisation de la production de la fiction TV en France. Une tendance dont se félicite la Ficam.

Le **nombre de semaines de tournage de fictions TV** a enregistré **une hausse de 4 %** entre 2013 et 2014, à 1 318 semaines contre 1 268 semaines pour la période précédente (année 2013 en retrait de 5 %), selon les chiffres du ***Baromètre de l'Observatoire Métiers et marchés*** de la **Ficam** publié hier. Après un premier trimestre exceptionnellement élevé, l'activité s'est normalisée sur les deux trimestres suivants et s'est terminée à un bon niveau avec 333 semaines de tournage au 4e trimestre (+11 %), détaille le communiqué.

La hausse ne concerne que **les tournages dans l'Hexagone** (+6 %) à 1 225 semaines. Les tournages à l'étranger marquent un repli de 16 % à 92,8 semaines. Cette évolution témoigne d'une **relocalisation de la production en France** sur la période. **Le taux de délocalisation globale** est d'ailleurs descendu à **7 %** (vs 9 % en 2013 et 11 % en 2012), soit **le plus bas depuis 2009**. La Ficam se félicite de cette tendance qui, rappelle-t-elle, sera « renforcée […] par **les aménagements du crédit d'impôt audiovisuel** adopté à l'Assemblée nationale en décembre 2014 [dans le cadre de la loi de finances rectificative pour 2014] dont l'application sera **effective à partir du 1er janvier 2016** » (nos informations du 19 décembre 2014).

Hausse historique des formats courts (+15 %)

Si le nombre de semaines affiche une hausse, **le volume horaire** des fictions TV accuse en revanche **une baisse de 2 %** en 2014. Ce différentiel est une conséquence de **l'augmentation de 15 % de la part des formats courts** dans le volume global de production, explique la Ficam. En hausse régulière depuis 2009, le format court (moins de 26' en access) a représenté l'an dernier **18,8 % du volume horaire global**, soit **la part la plus élevée de ces sept dernières années**, observe la Ficam.

Certaines séries s'installent via de nouvelles saisons : la saison 2 de *Pep's* (Ango Productions) et la saison 3 de *Nos chers voisins* (Aubes Productions et Ango Productions), toutes deux pour TF1, la saison 6 de *Scènes de ménages* (M6 – Kabo/Noon), la saison 4 d'*En famille* (M6 – Kabo/Noon) et la saison 4 de *Soda* (M6/W9 – Calt), la saison 3 de *La Minute vieille* (Arte – Bakea Productions), la saison 3 de *Parents mode d'emploi* (France 2 – Elephant Story). D'autres séries sont lancées sur la période : *Villa Karayib* pour Canal+ Antilles et *La petite histoire de France* (Kissman – Jamel Debbouze) pour M6.

Un recul en trompe-l'œil du 52'

La fiction de **day time et d'access prime time de 26'** voit son volume horaire baisser de 5 % pour 107 semaines de tournage contre 123 en 2013. Ce format est en baisse constante depuis 2012, relève le *Baromètre*. Les **séries de 52'** accusent quant à elles **un retrait de 15 % en volume horaire** et de 1 % en nombre de semaines (599 semaines vs 605 en 2013). **Un recul en trompe-l'œil**, souligne la Ficam qui fait état d'« une année 2013 atypique, la meilleure relevée en production de 52' depuis sept ans ». Les résultats de l'année 2014 sont « supérieurs à ceux des années 2008-2012 ». Elle relève notamment que Canal+ réapparaît sur les séries de 52' avec la 2e saison des *Revenants* (Haut et Court TV) et en lançant des séries internationales telles que *Versailles* (10 x 52' – Capa Drama/Zodiak Fiction/Incendo) tournée en France mais postproduite au Canada, ou *Panthers* (6 x 52' – Sky Atlantic/Haut et Court TV/Warp Films), également postproduite à l'étranger. Par ailleurs, certaines séries sont lancées sur le dernier trimestre de l'année comme *Trepalium* (6 x 52' – Kelija) pour Arte ou *10 %* (6 x 52'), produite par Dominique Besnehard pour France 2.

Première hausse du format de 90' depuis 2009

Enfin, **le format de 90' de prime time** connaît une reprise après avoir enregistré une baisse constante en volume horaire entre 2009 et 2013. Il affiche une hausse de 14 % de son volume horaire produit et de 6 % en nombre de semaines (445 semaines vs 421 en 2013). La reprise est à mettre au crédit de **France Télévisions**, qui a accentué sa position sur ce format en 2014, notamment grâce à la série des ***Meurtres à***…, diffusés avec succès le samedi soir sur France 3, et à quelques unitaires emblématiques.

A noter que les fictions du réel (scripted reality) ne figurent pas dans ces statistiques. ■■■

▪▪▪ **Par diffuseur**, la Ficam observe pour **TF1** une baisse de 21 % du volume horaire, évoquant « le retard pris dans la mise en route de la 3e saison de *Sous le soleil de Saint-Tropez* pour TMC ». La baisse est de 4 % pour **Canal+** mais celle-ci a relancé au 2nd semestre la saison 2 des *Revenants* et la saison 3 de *Hard* (La Parisienne d'images) ainsi que les séries *Versailles* et *Panthers*. **M6** voit son volume horaire augmenter de 60 % grâce à ses formats courts, reconduits ou nouveaux (*La petite histoire de France*) et à la saison 2 de *Transporteur* (12 x 52' – Atlantique Productions et QVF Inc.).

France Télévisions, qui représente **52 % du volume horaire global**, voit son volume horaire augmenter de 6 % grâce à ses séries de 52' dont *Détectives* (Delante TV), *Nina* (Barjac), la saison 2 de *Chérif* (MakingProd) pour France 2 ou encore la saison 6 d'*Un village français* (Tetra Media Fiction pour France 3) et son format court (*Parents mode d'emploi*) pour France 2. **Arte** quant à elle recule de 29 %.

Enfin, relève le bilan de la Ficam, la postproduction intégrée (PPI) représente un total de 282 heures de tournage en 2014 (dont 50 attribuées à France Télévisions), en baisse de 4 %. Elle représente 38,6 % des heures de postproduction en 2014 contre 39,4 % en 2013. ■

Institutionnel

Attentats / Traitement médiatique : France 24 et RFI déposent un recours gracieux contre le CSA

Les **recours gracieux** contre les décisions de mises en demeure prises par le **CSA** dans le cadre du traitement médiatique des attentats de janvier se multiplient : **après Europe 1 et France Télévisions** (nos informations des 19 et 20 février), **France 24** et **RFI** ont annoncé, ce mardi, entamer la même démarche. **France Médias Monde**, qui chapeaute les deux médias, « fait valoir » auprès du Conseil « le **professionnalisme** et le **sens des responsabilités** » dont RFI et France 24 ont fait preuve, selon le communiqué.

Rappelons qu'après avoir analysé 500 heures de programmes, le CSA a relevé 36 manquements, dont 15 ont donné lieu à des mises en garde et 21 à des mises en demeure (nos informations du 13 février). Ces décisions adressées à 16 médias audiovisuels ont déjà suscité de vives protestations des rédactions mises en cause. Elles ont estimé, dans une lettre ouverte, que l'information était « menacée ». ■

France Télévisions : Alexandre Michelin, dg de MSN Microsoft, candidat à la présidence

Alexandre Michelin, dg de **MSN Microsoft** pour la zone Europe, Moyen-Orient et Afrique, a rendu publique sa **candidature à la présidence de France Télévisions** ce mardi, dans un entretien au *Figaro*. « Je suis candidat à la présidence de France Télévisions », a-t-il déclaré. En poste depuis 2010, il a notamment été directeur de l'antenne et des programmes de France 5 entre 2004 et 2006.

Agé de 50 ans, il a entamé sa carrière sur Paris Première comme responsable des acquisitions, avant de prendre la direction générale de l'antenne. En 1997, il a rejoint le groupe Canal+ où il a occupé plusieurs fonctions dirigeantes (directeur des programmes numériques, directeur des programmes de Canalsatellite et de 2001 à décembre 2003, directeur des programmes et services du groupe).

Son projet, détaillé dans le quotidien, est de faire de France Télévisions « le **porte-étendard de la mutation de l'audiovisuel français** ». Dans cette optique, Il entend « utiliser **le numérique comme source de croissance et de réinvention** ». Pour le candidat, « le service public doit prendre de l'avance. Il va lui falloir accélérer et systématiser son évolution pour que l'ensemble de l'écosystème de la télévision, à commencer par **les producteurs**, bénéficie de cette nouvelle croissance. Le cœur de France Télévisions doit battre pour la création. Il faut lui redonner cet élan pour **innover et prendre davantage de risques** ».

Alexandre Michelin est le deuxième candidat à se déclarer officiellement **après Serge Cimino**, journaliste à France 3, membre du bureau national du SNJ (nos informations du 23 mai 2014).

Le mandat de Rémy Pflimlin, actuel président du groupe public, arrive à échéance le 22 août. **Le prochain président** sera **désigné entre le 22 avril et le 22 mai** par le CSA et prendra ses fonctions fin août.

Le Conseil a annoncé début février qu'il ne rendrait publique la liste des candidats qu'avec l'accord de tous les aspirants, contrairement à la procédure suivie lors de la nomination du président de Radio France début 2014.

Il dévoilera le nombre de candidats début avril, avant d'établir une « liste restreinte de candidats qu'il auditionnera » à huis clos. ■

D8 / D17 : le CSA approuve les engagements limitant la capacité conjointe d'acquisition de films français

Le **CSA** a approuvé, dans une **délibération du 21 janvier publiée** ce mardi au *Journal officiel*, **la modification des conventions de D8 et D17**, visant à **limiter la capacité d'acquisition conjointe des chaînes du groupe Canal+ concernant les films français**.

L'avenant aux conventions de D8 et D17 fait suite aux **demandes de l'Autorité de la concurrence** qui avait autorisé, début avril 2014, pour la deuxième fois, le rachat des deux chaînes par le groupe Canal+ à Bolloré, sous certaines conditions (nos informations du 3 avril 2014). Pour rappel, l'Autorité avait autorisé une première fois l'opération, en juillet 2012, suivie par le CSA ▪▪▪

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

■■■ quelques semaines plus tard. Mais TF1 et M6 avaient contesté le feu vert du régulateur devant le Conseil d'Etat. La Haute Assemblée leur avait donné gain de cause fin 2013, obligeant l'Autorité de la concurrence à réexaminer l'affaire (nos informations des 19 septembre 2012 et 24 décembre 2013). Dans cette nouvelle configuration, les engagements pris par les parties étaient identiques à ceux pris lors de la précédente autorisation de 2012, à l'exception de celui relatif à l'acquisition des droits des films français, qui est donc renforcé.

20 films français par an

Dans un courrier du 12 janvier, le groupe Canal+ a proposé au CSA de limiter la capacité d'acquisition conjointe de D8 et D17 à **un maximum de 20 films d'expression originale française par an pour une diffusion en télévision payante et en clair**. Cette limitation, valable jusqu'au 23 juillet 2017, s'applique quelle que soit la fenêtre de diffusion préachetée. Elle concerne aussi, sous certaines conditions, les achats de films.

Face à ces propositions, le CSA a procédé à une **étude d'impact**, et a approuvé le projet d'avenant. Le Conseil estime notamment que le plafonnement total des acquisitions conjointes pour une diffusion en payant et en clair à 20 films « **permet de garantir un accès large des autres chaînes gratuites à des films récents** ». En outre, il ne constitue pas pour le groupe Canal+, D8 et D17 une « **mesure disproportionnée** ». Ces engagements permettent aussi de répondre à l'exigence du Conseil d'Etat « d'assurer un accès équilibré de tous les opérateurs aux marchés de droits autres que le marché des droits de diffusion en clair de films français récents ainsi qu'à la ressource publicitaire », indique la délibération.

Les deux avenants, publiés ce mardi au *JO*, prévoient ainsi, entre autres, que chacune s'engage à ne pas préacheter de droits de diffusion en télévision payante et en clair, pour le même film français, au cours de la même année, conjointement avec une autre chaîne du groupe Canal+/Vivendi, de plus de 20 films d'expression originale française. Sur ce total de films, les chaînes ne pourront acquérir conjointement avec une autre, qu'un maximum de deux films avec un devis de plus de 15 millions d'euros ; trois avec un devis compris entre 10 et 15 M€ ; ou cinq avec un devis compris entre 7 et 10 M€.

Les chaînes devront aussi négocier séparément l'acquisition de droits de diffusion en clair et les droits pour le payant. Elles ne devront pratiquer aucune forme de couplage, subordination, avantage ou contrepartie entre les acquisitions de droits de diffusion en clair et les droits payants. ■

Entreprises et marchés

Téléviseur connecté : 8 % des Français prêts à acheter sous douze mois, selon Harris Interactive

Alors que l'intérêt des Français pour les objets connectés semble « en recul » par rapport à l'automne, le **téléviseur connecté** est « **l'objet gagnant** » de la **3e vague de l'Observatoire des objets connectés**, réalisée en février, ont indiqué **Harris Interactive** et l'**EBG** ce mardi. Les déclarations d'**intention d'achat sous douze mois** ont ainsi progressé de 2 points, atteignant **8 % des répondants**, tandis que **40 %** des personnes interrogées se déclarent **intéressées** (+5 points). Ces progressions sont plus marquées encore chez les « **technophiles** » : cette population, qui représente 13 % des Français, se dit intéressée à 75 % (+10 points) et prête à acheter un poste connecté à 20 % (+4 points), selon le communiqué.

D'une manière générale, le baromètre considère que les « freins », vis-à-vis des objets connectés, « se lèvent lentement », même s'ils restent perçus comme « inaccessibles financièrement par 60 % du grand public (en baisse de deux points) » et comme des « gadgets » par le même pourcentage de personnes (-4 points).

Du côté des **marques spontanément associées** aux objets connectés, **Samsung** arrive en tête avec 54 % de citations, **devant Apple** (50 %), **Google** (24 %), **Sony** (23 %), **LG** (10 %), **Philips** (7 %), **Microsoft** (6 %), **Nike** (4 %), **Withings** (3 %) et **Somfy** (3 %). « **Orange** est l'opérateur le plus associé avec 2 % de citations ».

L'enquête a été réalisée en ligne du 4 au 11 février, selon la méthode des quotas, auprès d'un échantillon de 974 répondants représentatifs des Français âgés de 18 ans et plus. ■

Production

G-B / ITV / Kudos : une saison 3 pour *Broadchurch*

La série britannique ***Broadchurch*** (Kudos, filiale d'Endemol Shine Group/ITV) **connaîtra une 3e saison**, et les comédiens **David Tennant et Olivia Colman sont confirmés au générique**, a annoncé dans un tweet le service de presse du diffuseur **ITV**. Le reste du casting et les dates de tournage seront dévoilés plus tard, ajoute ITV. **Chris Chibnall**, créateur de la série, en reste le scénariste et producteur délégué au côté de **Jane Featherstone**, directrice de Kudos.

Cette annonce intervient alors qu'ITV a diffusé lundi soir le dernier épisode de la saison 2. L'audience consolidée moyenne obtenue sur l'ensemble de cette saison s'est élevée à **9 millions d'individus**, soit la même que la saison 1, d'après le diffuseur.

Les critiques ont toutefois été moins élogieuses ■■■

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

■ ■ ■ outre-Manche que pour la première saison. Après un bon début (7,6 millions de téléspectateurs), la série a perdu 1,6 million de personnes la semaine suivante. Elle a chuté à 5 millions en cours de diffusion. Mais l'épisode final a tenu ses promesses, réunissant près de 8 millions de personnes.

En France, la série a été diffusée sur **France 2** l'an dernier, avec succès. Elle a été suivie par 7,3 millions de téléspectateurs en moyenne pour une pda de 27,3 % en audiences consolidées.

Rappelons que **Shine France Films**, qui détient les droits de la série originale, produira pour **France 2** une adaptation signée Stéphane Kaminka, sous le titre provisoire de *Malaterra* (8 x 52'). La réalisation a été confiée à **Jean-Xavier de Lestrade**. Par ailleurs, la société **Elephant & Cie produit actuellement pour TF1 une fiction inspirée de cette série anglaise**, réalisée par Jérôme Cornuau.

Aux Etats-Unis, *Broadchurch* a fait l'objet d'une adaptation par Fox en 2014 intitulée *Gracepoint*, mais cette version a été arrêtée à la fin de la première saison. ■

Radio

Radio France : Mathieu Gallet précise certaines pistes d'économies

Confronté à la nécessité de faire des économies, **Radio France envisage de rapprocher l'Orchestre national de France du Théâtre des Champs-Elysées** et **cesser la diffusion des ondes longues et moyennes**, indique ce mardi **Mathieu Gallet**, pdg de Radio France, dans un entretien au *Figaro*. Le groupe « regarde » aussi la possibilité de **réduire la masse salariale**.

Radio France enregistrera cette année le **premier déficit de son histoire**, **de 21,3 millions d'euros**, pour un budget de 663,90 M€ en ressources et 685,20 M€ en charges. **Un plan d'économie de 50 M€** est à l'étude dans le cadre des discussions avec les tutelles sur le contrat d'objectifs et de moyens (COM) 2015-2019. Le pdg s'étonne qu'« **un sixième du budget de Radio France** – entre le pôle musical et France Musique – est dédié à la musique classique ». Il veut donc réduire les coûts en rapprochant l'Orchestre national du théâtre des Champs-Elysées, détenu à 34 % par Radio France, et 66 % par la Caisse des dépôts et consignations.

Tension sociale

Cette annonce intervient alors que **les formations musicales de Radio France traversent une période de tension sociale** depuis cet automne. **Cristina Rocca**, directrice artistique de l'Orchestre, va quitter ses fonctions pour rejoindre l'Orchestre symphonique de Chicago. Mi-septembre, le départ d'**Eric Montalbetti**, directeur artistique de l'Orchestre philharmonique, « dans des conditions difficiles », a entraîné une **grève des musiciens**. Ceux-ci entendaient protester contre « les méthodes brutales employées par la nouvelle direction de Radio France ». La personne amenée à succéder à Eric Montalbetti de façon définitive n'est toujours pas connue. La semaine dernière, le syndicat Sud a affirmé que la direction de la musique, occupée depuis mai dernier par **Jean-Pierre Rousseau**, n'a « **aucun projet clair et ambitieux**, **aucun discours** » (nos informations du 17 février).

Autre piste de réduction de coûts, l'arrêt de la **diffusion sur les ondes longues et moyennes permettrait d'économiser une quinzaine de millions d'euros par an**. Les discussions sur ce point ont commencé avec l'Etat, et nécessitent son accord.

Mathieu Gallet demande aussi à nouveau, comme il l'avait déjà fait lors de son audition à l'Assemblée nationale en décembre, que le cahier des charges de Radio France soit **assoupli en matière de publicité** (nos informations du 11 décembre). Celle-ci rapporte actuellement **40 M€** par an au groupe public. Il s'agirait de **l'ouvrir « à de nouveaux annonceurs**, **comme les banques commerciales** – et non plus seulement mutualistes – ou aux entreprises dont l'Etat reste un actionnaire, comme **Air France** », explique Mathieu Gallet. Il ambitionne ainsi d'accroître les recettes « **de 15 % à 20 % en cinq ans**, **sans augmenter le temps de pub à l'antenne** » (30' par jour).

« Pas question » de toucher à FIP

Le pdg confirme que la piste, sensible, de la **réduction de la masse salariale (25 M€) est à l'étude**. Cette hypothèse a été évoquée lors d'un séminaire organisé fin janvier, consacré aux réductions de coûts possibles pour le groupe (nos informations du 9 février). « Une réorganisation des équipes de production au sein des chaînes permettra de responsabiliser les directeurs et de piloter au plus près les coûts de production des grilles », explique le dirigeant.

Mathieu Gallet précise par ailleurs qu'« **il n'est pas question de toucher à la pépite FIP** », alors qu'un hebdomadaire a écrit fin janvier que le pdg « menace de débrancher » la radio éclectique. La publication de l'article a entraîné la création d'une pétition sur internet – plus de 15 000 soutiens à ce jour – pour préserver « la pépite éclectique de Radio France ». Dans un e-mail envoyé aux initiateurs de cette pétition, **Anne Sérode**, directrice de FIP, s'est dite « totalement optimiste quant à l'avenir de la chaîne ».

Les décisions finales seront prises dans le cadre du COM. Les discussions avec l'Etat ne devraient pas aboutir avant fin mars (nos informations du 3 février), pour une adoption du texte lors du conseil d'administration prévu mi-avril. D'ici là, plusieurs syndicats tentent d'obtenir la tenue d'un comité d'entreprise extraordinaire. De son côté, la Cour des comptes devrait avoir publié son rapport consacré à la situation à Radio France. ■

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

Vidéo, vidéo à la demande

Netflix : lancement en Russie prévu d'ici deux ans

Netflix envisage de **se lancer en Russie d'ici deux ans**, a indiqué **Joris Evers**, vice-président et directeur de la communication Europe de la plate-forme de SVOD, au quotidien russe en ligne *Gazeta.ru*. « Le marché russe est un des plus gros. **Il présente un intérêt particulier pour nous**. **Nous n'y sommes pas encore**, **mais Netflix sera présent en Russie d'ici deux ans** », a-t-il affirmé.

Le dirigeant a expliqué l'absence actuelle de la plate-forme sur le territoire russe par sa stratégie d'expansion internationale, et affirmé qu'elle n'était **pas liée à des sanctions ou à la situation politique**.

Le 7 janvier, Netflix a été accusé de bloquer ses utilisateurs internationaux qui recourent au VPN pour accéder à son offre. L'opérateur a rejeté ces accusations, affirmant qu'il ne bloque que les sources VPN pour les territoires qui n'ont pas d'accord de licence pour certains contenus, comme l'Australie pour *House of Cards*, par exemple. Selon nos constatations ce mardi soir, la consultation de la série depuis la France, pour laquelle Canal+ dispose de l'exclusivité, via un VPN, n'était pas bloquée.

Netflix accélère son déploiement international. La plate-forme a annoncé au début du mois son lancement à Cuba, et projette de s'implanter en Australie et Nouvelle-Zélande dans le courant de l'année, puis au Japon cet automne, prélude à son renforcement annoncé en Asie. ■

Allemagne /VOD : Amazon Prime Instant Video domine le marché avec 33,2 % pdm

L'américain Amazon Prime Instant Video est aujourd'hui le premier **service VOD** en **Allemagne** avec une part de marché de 33,2 %, selon une étude menée **en février** par la société allemande **Goldmedia**. Ce service a été lancé fin février 2014 en Allemagne ainsi qu'en Grande-Bretagne, les premiers marchés hors Etats-Unis d'Amazon. Suivent **iTunes** (Apple) et **Maxdome** (ProSiebenSat.1) à 11,3 % de pdm chacun. **Netflix**, lancé en septembre dernier sur ce marché, atteint 8 % de pdm et se classe 4e. Il est suivi de **Videoload** (Deutsche Telekom) à 3,1 % et **Watchever** (Vivendi) à 2,3 %.

Plus d'un tiers (35 %) **des internautes allemands utilisent des services de vidéo à la demande**, selon le sondage. En septembre 2014, ils n'étaient que 20 %.

Les séries arrivent **en tête des contenus les plus regardés**. *The Big Bang Theory* domine le Top 3 des séries les plus visionnées récemment. Suivent *Breaking Bad* et *The Walking Dead*. Le Top 3 cinéma est composé de trois trilogies : *Hobbit*, *The Hunger Games* et *The Dark Knight*.

L'étude a été effectuée auprès de 1 120 internautes âgés de 18 à 69 ans. ■

Internet

Allzic Radio : deux nouvelles webradios

La plate-forme de webradios **Allzic Radio** annonce ce mardi **l'arrivée de deux nouvelles webradios**. **Allzic Love Song**, créée à l'occasion de la Saint-Valentin, propose des chansons d'amour d'hier et d'aujourd'hui. **Allzic Radio orientale** diffuse quant à elle les « plus grandes chansons orientales, les tubes du monde arabe, et les chansons qui ont eu un énorme succès par-delà la Méditerranée », selon la plate-forme.

Lancée l'été dernier, Allzic Radio a mis en ligne fin janvier une nouvelle version de son application gratuite, disponible sur Google Play et App Store. ■

Droits sportifs

OL Groupe : recul des droits TV et marketing de 15 % à 22,9 M€ au premier semestre

Dans un contexte de baisse de son chiffre d'affaires de 20 % à 52,5 millions d'euros au premier semestre de l'exercice 2014-2015, **OL Groupe**, holding qui gère l'Olympique lyonnais, a enregistré un **recul de 15 %** des droits **TV et marketing** à **22,9 M€**, a-t-il indiqué ce mardi. Ce recul est dû à la non-qualification du club en phase de groupe de l'Europa League, qui a entraîné une chute importante des droits **à international** (-6,5 M€, **-76,5 %**) pour s'établir à **2 M€**. La situation est plus florissante sur le **marché domestique** : grâce au classement provisoire de mi-saison en championnat de France, où l'OL est 2e (il était 10e l'année précédente), les droits gagnent 2,6 M€ (**+14,2 %**) pour atteindre **20,9 M€**. ■

Edité par Fréquences, membre du Spiil – Sarl au capital de 10 000 € – Commission paritaire : 1214 W 90061 – *Satellifax*, 9, rue Charlot 75003 Paris – www.satellifax.com – Twitter : @satellifax – Directeur des publications *Satellifax* et *Satellimag* : Joël Wirsztel
Abonnements : Véronique Olasz – Tél : 01 40 29 47 48 – Fax : 01 42 78 70 36 – office@satellifax.com, tarifs : 3 mois 930 €, 1 an 3 390 €
Publicité : REMICS Régie, Remi Collard – Tél : 06 09 77 37 22 – remi@remicsetcompagnie.com – Rédaction : 01 44 78 04 78, redaction@satellifax.com – Directeur de la rédaction : Joël Wirsztel – Rédactrice en chef : Yvane Dréant – Rédaction : Arnaud Grellier, Christine Monfort, Virginie Sengès, Christopher Agustin – Collaboratrices : Pascale Paoli-Lebailly, Carole Villevet – Secrétariat de rédaction : Nathalie Grisoni, Maxime Bomier – REPRODUCTION INTERDITE – 20e année de publication – © 2015 Fréquences

International

E-U : la FCC doit adopter jeudi les règles garantissant la neutralité du Net

La **FCC** (autorité fédérale des communications) américaine doit **adopter ce jeudi des règles pour empêcher l'émergence d'un internet à deux vitesses**, qui ne marqueront toutefois probablement pas la fin des batailles dans le pays autour de la neutralité du Net.

Le projet sur lequel les cinq membres de la FCC sont appelés à voter vise à **garantir un accès égal à internet pour tous les services en ligne**, en interdisant aux opérateurs de réseau de bloquer ou ralentir des contenus ou des services légaux, ou de réclamer des frais pour les accélérer. Il est déjà **menacé de recours judiciaires et de tentatives de blocage au Congrès**. Une initiative précédente avait déjà été annulée il y a un an par la justice, mais le régulateur espère cette fois arriver à ses fins en faisant de l'accès à la toile un service public.

Les grandes lignes du projet, annoncées début février par le président de la FCC, **Tom Wheeler**, ont suscité quelque **quatre millions de commentaires et des prises de position enflammées sur l'importance de la « liberté » d'internet** et le besoin d'encourager l'innovation et l'investissement (nos informations du 5 février). Les opposants au projet Wheeler, qui se fonde sur une législation de 1934 permettant à la FCC de réguler les opérateurs de téléphonie, lui reprochent d'avoir la main trop lourde. « Il y aura des recours » si ces règles sont adoptées, a prévenu sur CNBC Randall Stephenson, le pdg d'AT&T. Ce dernier reprendrait ainsi le flambeau de son principal rival, Verizon, qui avait fait échouer l'initiative de régulation précédente.

Divergences au sein de la FCC

Des critiques sont aussi venues de la majorité républicaine du Congrès, qui pourrait invalider les règles. Le projet de régulation semble répondre à la **vision du président Barack Obama**, qui avait estimé il y a trois mois qu'« aucun service ne devrait être coincé dans une connexion lente parce qu'il ne paye pas de frais » supplémentaires.

Des **divergences se sont manifestées au sein même de la FCC**. Un des commissaires, Ajit Pai, a estimé que le projet allait « conduire à moins de concurrence et laisser les Américains avec moins de choix en termes de haut débit ». Selon lui, une approche similaire « imposée en Europe » y a conduit à moins d'investissements privés.

La régulation est au contraire soutenue par une coalition comprenant quelque 16 000 sites internet, dont le site de blogs Tumblr (filiale de Yahoo!) et la fondation Mozilla (Firefox). ■

Nominations

France Culture : déléguée à la communication et aux partenariats

Delphine Jeammet, jusqu'à présent directrice de la communication et des publics du Parc et de la Grande Halle de La Villette, a rejoint **France Culture** (Radio France) en tant que **déléguée à la communication et aux partenariats**, annonce la station dans un communiqué. Cette nomination fait suite au départ le 1er janvier dernier de **Jean-Marie Guinebert**, responsable de la communication, pour prendre les fonctions de directeur des Affaires culturelles de la ville de Versailles.

Delphine Jeammet a travaillé notamment comme directrice du marketing du groupe MCM (1997-2000), adjointe au directeur de la communication de RFI (2000-2005) et directrice adjointe de la communication de Radio France (2005-2009), directrice adjointe de la communication de la Sacem (2009-2011), directrice de la communication externe de France 2 (2011-2012) et depuis 2012, directrice de la communication et des publics du Parc et de la Grande Halle de La Villette. ■

Lagardère Publicité : directeur de publicité du pôle Culture

Frédéric Fossard, précédemment directeur de clientèle pour *Le Journal du dimanche* (Lagardère Active), est nommé **directeur de publicité du pôle Culture de Lagardère Publicité**, indique la régie du groupe Lagardère. Frédéric Fossard est rattaché à **Marie Renoir-Couteau**, dga du pôle radio, TV et culture de Lagardère Publicité.

Il est chargé de développer la commercialisation des médias presse, radio, TV et web de la régie auprès du marché de l'édition, de la musique et de l'art et scène. Il a aussi pour mission la commercialisation des radios (Europe 1, Virgin Radio et RFM) auprès du cinéma. ■

Programmes

France Ô / Little Big Prod : appel à candidatures pour la saison 2 de *Faites danser le monde*

France Ô ouvre **l'appel à candidatures** de la **saison 2** du jeu-concours ***Faites danser le monde*** (Little Big Prod) en partenariat avec **Universal Music France** (label Mercury). Cette nouvelle édition part **à la recherche des danseurs de Kendji Girac**, vainqueur de la saison 3 de *The Voice*. Le titre du chanteur sur lequel se feront les sélections web est *Andalouse*. Ce jeu est ouvert à tout groupe constitué d'au minimum quatre personnes. ■■■

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

▪ ▪ ▪ Les groupes candidats doivent s'inscrire sur le site dédié (faitesdanserlemonde.fr) et télécharger un extrait de la chanson de Kendji. Ils devront créer une chorégraphie, se filmer et envoyer la vidéo avant le 12 avril. Les 8 meilleures équipes s'affronteront lors du tournoi final, diffusé lors d'un prime time exceptionnel.

Le concours est désormais ouvert aux mineurs de plus de 16 ans. Les 4 premiers des votes internet seront directement qualifiés pour le prime time. Les 4 autres finalistes seront sélectionnés par le jury. Le groupe vainqueur participera à la première partie du concert de Kendji qui aura lieu à Saint-Omer, le 13 juin prochain.

L'édition 2014 avait été également diffusée sur TV5 Monde. ■

France 2 / Cinétévé : *Les témoins* dans la case du mercredi à partir du 18 mars

Précédée d'un prix d'interprétation pour l'actrice **Marie Dompnier** au dernier Fipa et d'une dizaine de ventes à l'international, notamment à la chaîne britannique **Channel 4**, la minisérie policière ***Les témoins*** (6 x 52') arrivera à l'antenne de **France 2** dans la case du **mercredi** à partir du **18 mars**. Créée par **Hervé Hadmar** (également réalisateur) et **Marc Herpoux**, elle a été produite par **Cinétévé** (Fabienne Servan-Schreiber), un trio qui avait déjà signé *Les oubliées*, un thriller destiné à France 3.

Dans *Les témoins*, pas de disparition de jeunes femmes, mais des tombes profanées avec **mises en scène des cadavres dans des maisons-témoins**. Sandra Winckler (Marie Dompnier) mène l'enquête qui la conduit à travailler avec Paul Maisonneuve, incarné par **Thierry Lhermitte**, un ancien de la PJ de Lille visiblement concerné par l'affaire.

En amont de la diffusion, la chaîne et la société de production ont mis en place **deux dispositifs ludiques** pour accéder au **premier épisode en avant-première**, ont-elles annoncé ce mardi. Le **site officiel** (lestemoins-laserie.com) propose ainsi **une enquête** : en décortiquant la première scène, l'internaute peut trouver des indices qui débloqueront le premier numéro. Parallèlement, une « **chasse au trésor** » est organisée sur **Twitter** avec la mise en place d'un « compte mystère » au côté du compte officiel. Là encore, il s'agit de trouver cinq indices, « hébergés par [des] médias partenaires », qui joueront le même rôle. ■

M6 / Banijay : *Recherche dans l'intérêt des familles* lancé le 18 mars en prime time

C'est **le mercredi 18 mars** que **M6 lancera**, **en prime time**, sa nouvelle émission présentée par **Adriana Karembeu**, ***Recherche dans l'intérêt des familles***, indique la chaîne ce mardi (nos informations du 3 juillet 2014). Dans ce « magazine documentaire » produit par **Banijay Productions France**, l'ancien mannequin et le journaliste **Patrick Spica** aideront des personnes à retrouver des membres de leur famille qu'ils recherchent depuis longtemps. Deux histoires seront présentées dans chaque émission. Ce programme est l'adaptation du format anglais ***Long Lost Family***, diffusée depuis 2011 sur ITV.

Le concept de l'émission est proche de celui de ***Dans l'espoir de se retrouver*** (Little Big Prod), animée par l'ancienne journaliste de *Perdu de vue* (TF1) **Patricia Fagué**. Lancé il y a un an sur **Chérie 25**, ce rendez-vous est diffusé depuis le début de l'année sur **NRJ 12**, autre chaîne de NRJ Group. ■

TMC : diffusion en direct de la pièce *Hibernatus* avec Jean-Luc Reichmann et Ingrid Chauvin le 18 mars

TMC diffusera le mercredi **18 mars** à 20h50 **la pièce *Hibernatus***, **en direct du théâtre de la Michodière** avec, dans les rôles principaux **Ingrid Chauvin** et **Jean-Luc Reichmann**, a-t-elle annoncé ce mardi. Cette pièce, signée Jean Bernard-Luc, a été réadaptée par **Eric-Emmanuel Schmitt et mise en scène par Steve Suissa**. Jean Bernard-Luc avait créé cette comédie en 1957 et l'avait porté au Théâtre de l'Athénée, puis Edouard Molinaro l'a adapté en 1969 au cinéma avec **Louis de Funès** dans le rôle d'Hubert de Tartas.

Jean-Luc Reichmann reprend ce personnage qui voit son existence bouleversée le jour où l'on retrouve au pôle Nord un homme conservé dans la glace : l'arrière-grand-père de sa femme, interprétée par Ingrid Chauvin, qui fait ses premiers pas au théâtre. Au casting également : Raymond Acquaviva, Anouchka Delon, Romain Emon, Nicolas Messica et Baya Rehaz. A noter que Jean-Pierre Pernault fait une apparition un peu spéciale dans cette version 2015 : il présente le JT annonçant la découverte de l'hibernatus. La pièce est produite par le théâtre de la Michodière, **Arts Live Entertainment**, **Papillonnons !**, **Simone et Raymond Productions** et **DMLSTV**. La réalisation est signée **Ybao Benedetti**.

La soirée théâtre se prolongera en 2e partie de soirée. TMC propose de revoir à partir de 22h30 la pièce ***Personne n'est parfait*** qu'elle avait diffusée en direct du théâtre des Bouffes-Parisiens, en mars 2012. Jean-Luc Reichmann interprétait également le rôle principal, au côté de **Véronique Jannot**, dans cette comédie mise en scène par Alain Sachs. Elle avait enregistré la plus forte audience TNT pour une pièce de théâtre en direct avec **1,9 million de téléspectateurs**. ■

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

Programmes

W9 : *Marvel : les agents du S.H.I.E.L.D.*, à partir du mercredi 18 mars, en inédit en clair

Inspirée des films *Avengers* et conçue « en totale continuité » avec eux, la série ***Marvel : les agents du S.H.I.E.L.D.*** (22 x 42', ABC Studios, Marvel Television) arrive sur **W9** le **mercredi 18 mars** en prime time, soit près de **cinq mois après** sa diffusion sur **Série Club**. **Clark Gregg** y retrouve son rôle de l'agent Phil Coulson, à la tête d'une unité secrète du S.H.I.E.L.D. chargée de maintenir la paix en ramenant quelques **superhéros malveillants** dans le droit chemin.

Créée par **Joss Whedon** (réalisateur des *Avengers* et créateur de *Buffy contre les vampires*), **Jed Whedon** et **Maurissa Tancharoen** d'après les comics Marvel de Stan Lee et Jack Kirby, la série a réuni, avec **son pilote**, plus de **12 millions de téléspectateurs** aux Etats-Unis sur **ABC**. Son lancement a également été couronné de succès sur **Channel 4** en Grande-Bretagne : avec **4,5 millions de téléspectateurs**, le premier épisode a battu le record du meilleur démarrage pour un « drama », qui datait de 2009, indique le communiqué. La diffusion de la saison 2 a débuté le 23 septembre aux Etats-Unis.

W9 proposera, pour cette première soirée, les épisodes 1 à 3 de la série, puis la rediffusion des deux premiers, suivis, à 0h50, par le documentaire ***Marvel : la naissance d'un univers***. La chaîne programmait jusque-là dans cette case ***Enquêtes criminelles : le magazine des faits divers***, présenté par Sidonie Bonnec et Paul Lefèvre. ■

W9 : le premier épisode des *Marseillais en Thaïlande* en avant-première sur 6play

En amont du lancement **lundi prochain**, à 18h50, de l'émission ***Les Marseillais en Thaïlande*** (Banijay Productions France) avec les deux premiers épisodes, **W9** donne un premier rendez-vous à tous ceux qui ne peuvent attendre : le **premier numéro** sera proposé, « **en exclusivité et en intégralité** », sur **6play**, **vendredi à 18h**. Rappelons que la plate-forme numérique du groupe M6 est accessible gratuitement sur tous les supports : téléviseur, ordinateur, tablette et smartphone. il s'agit de « remercier la fidélité de ses internautes », souligne W9 dans son communiqué.

La chaîne en profite pour annoncer qu'elle a battu, en **janvier**, son « **record historique** » de **vidéos vues** avec un cumul de « **près de 30 millions** » (replay, direct, bonus et extraits), selon des données de Médiamétrie eStat et fournies par les opérateurs. Quant à la **précédente aventure des Marseillais**, dans laquelle ils affrontaient les **Ch'tis** (autres héros de téléréalité de W9), elle a généré « **près de 100 millions de vidéos vues** au global », précise-t-elle. ■

NRJ 12 / Be-Media : après le bac, *Les people retournent à l'école*, le 19 mars

Après leur avoir fait passer le bac en juin, **NRJ 12** renvoie ses « people » sur les bancs de l'école. Produits par la même société, **Be-Media Productions**, ***Les people retournent à l'école*** seront programmés le **jeudi 19 mars à 20h50**, a indiqué la chaîne ce mardi. **Anne Roumanoff**, **Christophe Licata**, **Princess Erika**, **Rachel Legrain-Trapani**, **Keen'V**, **Andy Raconte**, **Jarry** et **Waly Dia** y affronteront QCM, interros surprises et passages au tableau en français, mathématiques, histoire, géographie et sciences et vie de la Terre. Avec un double suspens : « Qui aura la meilleure note ? » et « Qui sera le premier de la classe ? »

Comme pour le numéro sur le bac, l'émission est animée par **Erika Moulet** et **Manu Levy**. Le rendez-vous de prime sera précédé, à partir du 13 mars, de **séquences** diffusées lors du ***Mag*** (17h25), montrant les « élèves » lors de leurs séances de révision dans le « School Bus », précise le communiqué. NRJ 12 utilisera également, à cette occasion, son dispositif **second écran Connect**. Accessible sur le site de la chaîne, ainsi que sur les applications iPad et Android, il permettra aux téléspectateurs de répondre aux questions « dans les mêmes conditions que les people en plateau ». Ils pourront aussi partager l'expérience ou encore interagir sur les réseaux sociaux via #lespeople.

Diffusés le mardi 10 juin, *Les people passent le bac* avaient été suivis par 669 000 téléspectateurs (2,9 % de pda), en audience non consolidée. ■

Audiences

Paris Première : succès d'audience pour *La revue de presse*

Paris Première (groupe M6) a réuni lundi en prime time **215 000 téléspectateurs** avec un nouveau numéro de ***La revue de presse*** présenté par Jérôme de Verdière en direct du théâtre Daunou, s'est félicitée la chaîne dans un communiqué. L'émission qui recevait le député socialiste René Dosière et la journaliste Michèle Cotta a enregistré un pic d'audience à 300 000 téléspectateurs.

Elle sera rediffusée ce vendredi à 20h45. ■

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

Audiences

TF1 / Shine France : pas d'effet de curiosité pour *Mon salon de coiffure est en péril*

Alors que le salon de coiffure semble être un des nouveaux terrains de prospection pour les chaînes, **TF1 n'a pas fait de merveille**, samedi, avec le premier numéro de ***Mon salon de coiffure est en péril***. Cette production **Shine France**, adaptée du format ***Tabatha Takes Over*** de la filiale américaine du même groupe, a réuni **1,53 million de téléspectateurs**, enregistrant **12 % de pda**. Ce score est inférieur au public moyen de la case depuis janvier : l'émission ***Tous ensemble*** (La Concepteria) a été suivie par **1,7 million de personnes en moyenne**, en audience non consolidée, avec des épisodes oscillant entre 1,4 et 1,9 million de téléspectateurs et entre 12,2 et 15,1 % de pda.

Mon salon de coiffure est en péril n'a pas bénéficié de la rediffusion, en amont, d'un épisode de ***Joséphine ange gardien*** (DEMD), qui a rassemblé 2,1 millions de personnes, soit 18,7 % de pda. Quant au numéro de ***50 mn inside*** (TF1 Production) qui a suivi, il a enregistré 18,4 % de pda avec près de 2,8 millions de téléspectateurs.

En lançant cette émission, TF1 a devancé **M6**, qui travaille, avec sa filiale **Studio 89**, sur le projet ***Cauchemar chez le coiffeur***, nouvelle déclinaison de *Cauchemar en cuisine* et *Cauchemar à l'hôtel*, animés par le chef Philippe Etchebest. Par ailleurs, **Alexia Laroche-Joubert** (**Banijay Productions France**) avait indiqué avant l'été développer pour **France 2** un projet de **concours de talents de haute coiffure**, inspiré de *Hair*, émission lancée sur BBC Three en février 2014 avant de migrer, pour sa deuxième saison, sur BBC Two. ■

Il y a 5 ans dans Satellifax

Il y a cinq ans dans Satellifax : moins de stress dans les entreprises de médias en 2015 qu'en 2010 ?

2010 vs 2015 : nous reprenons dans cette rubrique (à parution irrégulière, selon inspiration), en les commentant, des articles de Satellifax *parus la même semaine de 2010.*

Stress au travail : plusieurs groupes de médias dans le classement du gouvernement (publié le 22 février 2010)

Le ministère du Travail a publié [le 18 février 2010] un classement des entreprises dans le domaine de la prévention du stress au travail. Selon les résultats de cette enquête, qui concerne les entreprises de plus de 1 000 salariés, 45 % des entreprises sont classées en rouge (elles n'ont rien entrepris pour prévenir le stress ou n'ont pas répondu au questionnaire soumis par le ministère), 35 % en orange (ont engagé une ou plusieurs réunions de négociations ou de discussions) et 20 % en vert (ont signé un accord de fond ou de méthode). Plusieurs groupes de médias figurent parmi les entreprises étudiées. On trouve notamment, classées en « vert », l'UES (unité économique et sociale) Canal+ basée à Issy-les-Moulineaux, ou encore SFR. Parmi les entreprises classées en « orange » figurent France Télécom et France Télévisions. Et, parmi les sociétés classées en « rouge » : RFI. La radio a protesté vendredi contre ce résultat. RFI « s'étonne d'avoir été recensée parmi les entreprises restées inactives face aux risques psychosociaux dans l'entreprise ». La radio précise que des négociations concernant « les meilleures réponses à donner contre le stress au travail » sont en cours, et qu'elle entend « négocier rapidement un accord afin de prévenir de la manière la plus efficace possible les facteurs de stress liés au travail ». Précisons que le gouvernement a suspendu vendredi la liste des entreprises classées en orange et en rouge après les protestations du Medef et des entreprises concernées.

Commentaire : nous n'avons pas trouvé d'actualisation de cette liste par le ministère du Travail… mais peut-être avons-nous mal cherché. On imagine que les entreprises ici stigmatisées en ont, depuis, tenu compte et, si elles nous en informent, nous sommes prêts à publier une mise à jour sur ce sujet qui, cinq ans plus tard, semble moins sur le devant de la scène. ■

Clin d'œil

Mardi's tweets : Gazan, Vandel, Pivot, Garriberts, Boccolini, Morandini, Fogiel, Bailly, FranceOtv...

Une sélection, parfaitement arbitraire, de tweets qui nous ont amusés ou instruits. Ou pas. L'orthographe et la syntaxe d'origine sont conservées… sauf exception charitable !
Vos avis, vos suggestions : commentaire@satellifax.com ou @joelwir ou @satellifax.

@boccolini1 C'est marrant comme séparément, pleins de bons ingrédients ne font pas forcément un bon gâteau… dommage #Peplum

@MicheleLaroque Il est énorme le casting de #Peplum ! (et je dis pas ca parce que je joue dedans…) @m6

@kouaamedia Jeter un œil au hashtag #Peplum et se rendre compte que les seuls tweets qui en disent du bien viennent des acteurs… #elleestoulapoulette

@mediathom Il est encore temps de découvrir #Peplum avec l'irrésistible @nadiaroz !! ■■■

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

Clin d'œil

@IsaMoriniBosc #Peplum un pari risqué mais un pari réussi ! Longue vie à Jonathan Maximus @levrailambert @m6
@TheJokerGC L'erreur dans #peplum c'est que le con est seul et les autres sont normaux l'inverse de #Kaamelott et puis les dialogues…
@nmhap 2 ou 3 trucs m'ont fait rire, 4 ou 5 sourire, en 1h30… L'équivalent d'un épisode de 3min30 pour Kaamelott #Peplum

@flogazan Nouvelle série en tournage à Paris cette nuit "Game of Drones"
@ZaraA Avant on parlait de modélisme. C'était bucolique. Un peu ringard. Aujourd'hui c'est Drone. Et c'est la menace ! Ridicule…
@PascaleClark Drôle de drone

@FranceOtv As-tu un #talentstreet ? Envoie ta performance à http://talentstreetacademy.fr/ pour participer à la Talent Street Academy : http://dai.ly/x2gbaky

@bernardpivot1 Un bruit qui court, c'est une rumeur. Un bruit qui se pose, c'est une information. Un bruit qui repart, c'est une confirmation.

@xavallain Après ce @jimmyfallon énorme, il faut VRAIMENT qu'on fasse un VRAI late-show en France. @julienmielcarek une idée ? http://youtu.be/uD2nOjV3AaI

@morandiniblog EXCLU: W9 va diffuser le 1er épisode des "Marseillais en Thaïlande" dès vendredi gratuitement sur 6Play

@LGDM_Officiel Demain dès 9h, nous serons en direct du @Salondelagri avec @pernautjp ! Venez nous voir ! #SIA2015 @morandiniblog

@FogielMarcO Dans 10 minutes @KarlLagerfeld s'allonge et vous ne devriez pas vous endormir ! #ledivan @France3tv

@pbailly A l'instant 'grand angle' de #bfmtv qui fait intervenir comme experte… La spécialiste police de #bfmtv #grandreportage #PrixAlbertLondres
@FogielMarcO @pbailly dis donc philippe et#ledivan
@pbailly @FogielMarcO Oups… Je dirai 10 Ave Maria et le reverrai 10 fois en replay padre :) Du coup je vais regarder ce que dit twitter

@fabricepierrot #ledivan fascinant de voir à quel point Karl Lagerfeld n'arrive pas à s'échapper (malgré ses multiples tentatives)
@joelwir #ledivan jamais @FogielMarcO ne s'est autant marré, stupéfait de ce que Karl lui dit
@legrandthomas "Les cimetières sont remplis de gens indispensables, mais en attendant je peux encore servir…" #Lagerfeld #LeDivan

@MryEmery Tu la sens monter l'opé réseaux sociaux à deux balles pour #DigitalDetox sur @canalplus ?

@AprikianAra J-1 avant la nouvelle émission de @courbet_julien #legrandmatch (spécial année 80) #h2O @D8TV

@Garriberts Wouah Denis, vous faites des Koh-Lanta d'entreprise ? RT @norbertcouvreur @DenisBrogniart […] #Beachcomber Les rouges v/s les bleus !

@PLechevallier #SVOD @mediametrie mesure l'impact de @NetflixFR : alors combien d'abonnés ?

@PLechevallier #LOL du jour : c @canaplus qui profite de la promo #HoC. @Netflix doit rager [New York Post]

@FredOlivennes 7 nominations pour la direction artistique de @France3tv au @NYFTvFilmAwards rien que ça !

@roqueeva Si vous aviez encore besoin d'un argument pour regarder #Peplum ce soir… Merci François Vincentelli @m6 [Photo d'un acteur très légèrement vêtu en PJ, ndlr]
@dhombres1 @roqueeva sacrée Eva ! Fan de Roy Lapoutre un jour, fan de Roy Lapoutre, toujours… :-)

@PaulMoreiraPLTV I've seen #AmericanSniper. I was in Baghdad in 2004. US planes shooting at random in Sadr city 30mm rounds, night time. No "clean" snipers.

@LoicPrigent -"Elle refuse d'être filmée en HD, on voit trop la peau". – "Tu te débrouilles, tu trouves une vieille caméra."

@Philippe_Gault Il se murmure que les chiffres du chômage de janvier seraient (enfin) bons et que M.Valls les commenterait en fin de journée ce mercredi

(Tweets relevés le mardi 24 février 2015) ■

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

Notre revue de presse se veut un aperçu du secteur, vu par les autres médias (presse papier, presse en ligne, télévision, radio), en complément de nos propres contenus. Ainsi qu'il est de tradition pour toute revue de presse, les opinions exprimées et les faits mentionnés ne doivent pas être considérés comme reflétant les vues de notre rédaction.

Groupe Canal+ : mission de renforcement du pôle gratuit pour Sébastien de Gasquet

(Nicolas Madelaine, *Les Echos*, mardi 24 février)

[Alors que Sébastien de Gasquet, directeur de cabinet de Bertrand Meheut, président du groupe Canal+, a été nommé en janvier directeur financier et du développement du pôle gratuit du groupe Canal+ (nos informations du 29 janvier)]

Bertrand Meheut, le président du groupe Canal+, avait pris son temps avant de recruter Sébastien de Gasquet en 2009. Après une mise en relation des deux hommes par un chasseur de têtes, ce n'est qu'au bout de trois entretiens « assez informels » et étalés sur plusieurs mois que Sébastien de Gasquet, qui était alors secrétaire général du Grand Palais, fut – enfin – nommé directeur de cabinet du patron du géant de la télévision. Cinq ans plus tard, le jeune conseiller semble n'avoir pas déçu son mentor. […]. Un premier poste assorti de responsabilités opérationnelles au sein d'un groupe appelé à consolider sa fonction de pilier de l'audiovisuel français. Des atouts ? Ce surdiplômé à la mine sérieuse, aux allures de jeune premier, n'en manque pas : une connaissance intime du secteur public, un carnet d'adresses fourni, des aptitudes relationnelles qu'il cultive activement…

Avec pour bagage un DEA d'histoire contemporaine, et des diplômes de l'Ecole nationale des langues orientales, de l'IEP de Paris et de l'ENA (promotion Nelson Mandela), ce russophone de quarante-deux ans poussait en effet habilement ses pions dans la fonction publique avant de pantoufler. […] En tant que directeur de cabinet de Bertrand Meheut, il a conseillé ce dernier dans les relations du groupe avec les pouvoirs publics et travaillé sur d'épais dossiers transversaux, comme le projet – finalement pas abouti – de coter Canal+ France. Mais depuis plusieurs mois, il avait soif d'un rôle plus opérationnel. C'est un poste nouvellement créé qu'il occupera désormais, assurant que les managers de Canal+ veulent renforcer la division gratuite d'un groupe surtout connu pour son pôle payant. Contre la stagnation publicitaire, développer la distribution numérique des chaînes, voire, pourquoi pas en racheter d'autres… telles seront les missions auprès de Grégoire Castaing, le directeur financier du groupe Canal+, mais aussi d'Ara Aprikian, directeur général adjoint du pôle édition en charge des activités de télévision gratuite, et de Roger Coste, directeur général de Canal+ Régie. […] ■

Euronews : L'égyptien Naguib Sawiris va acquérir 53 % du capital

(Alexandre Debouté, *Le Figaro*, mercredi 25 février)

Une révolution se prépare chez Euronews. Le conseil de surveillance de la chaîne européenne a validé, mardi, le principe d'une augmentation de capital de 35 millions d'euros et mandaté le président du directoire, Michael Peters, pour négocier l'entrée au tour de table d'une des sociétés d'investissement dirigées par le milliardaire égyptien Naguib Sawiris, qui détiendrait 53 % d'Euronews à l'issue de l'opération. « Nous préparons ce mouvement depuis plusieurs mois, indique au *Figaro* Michael Peters. Il s'inscrit dans le plan stratégique que j'ai présenté en juin dernier. Nous avons besoin d'investir dans notre contenu, nos produits et dans la marque… Mais étant donné l'état de leurs finances, les groupes audiovisuels publics européens ne pouvaient pas suivre. L'hypothèse d'une injection de fonds par de nouveaux investisseurs était la plus vraisemblable. » […]

Le fait que la famille de Naguib Sawiris devienne l'actionnaire majoritaire d'Euronews ne devrait pas vraiment poser de problème. Certes, les statuts de la chaîne devront être modifiés. Mais la Commission européenne a déjà donné son accord à une évolution du capital à partir du moment où la mission d'intérêt général européen est préservée. La gouvernance future devra donc le garantir. Quant à la règle qui veut que les actionnaires soient membres de l'Union européenne de radiotélévision (UER), elle sera respectée puisque l'Egypte en fait partie. ■

NRJ 12 : un magazine de reportages en prime time à la fin du mois de mars

(Jean-Marc Barenghi, *TV Mag*, lundi 23 février)

NRJ 12 lancera fin mars un magazine de prime time consacré aux lieux d'exceptions inaccessibles au grand public. Intitulé *Destination Courchevel, la station des milliardaires*, le premier numéro d'*Enquêtes et découvertes* est un reportage en immersion concocté par Patrick Spica Productions, qui œuvre régulièrement pour M6, *Envoyé spécial*, sur France 2, ou encore *Appels d'urgence*, sur TF1. Quatre-vingt-dix minutes d'enquête, au milieu des starlettes russes, d'artistes en mal de mécènes et de quelques-unes des plus grandes fortunes du monde. ■

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences